

Présentation de projets de loi

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Je rappelle à mon collègue, pour qui j'éprouve beaucoup d'amitié, que je sais qu'il respecte le Parlement autant que moi, sinon plus. Dans la mesure où le principe de la responsabilité ministérielle et les questions qui en découlent sont en jeu au Parlement canadien ou ailleurs, l'opposition a le devoir d'user de tous les moyens légitimes prévus dans le Règlement pour obliger les ministres à rendre des comptes.

Nous n'avons pas d'excuses à présenter parce que nous empêchons l'un de nos députés ou tout autre député de présenter un projet de loi. On peut le faire en vertu du Règlement et c'est ce que nous avons fait.

M. Waddell propose que le projet de loi soit lu pour la première fois et imprimé.

—Monsieur le Président, je ne pensais pas que c'était un dangereux précédent. Je pensais que c'était un bon coup d'envoi pour ma campagne pour la direction du parti: 45 à zéro, c'est pas mal.

Le projet de loi vise à remédier au problème que pose le fait que 97 p. 100 des films distribués au Canada le sont par des entreprises étrangères, principalement américaines. Il fait suite à une étude spéciale effectuée par un comité du gouvernement et par le Comité des communications de la Chambre qui ont recommandé que l'État intervienne. Le gouvernement a effectivement élaboré un projet de loi visant à intervenir et à tailler une part du marché pour les Canadiens. Cependant, à cause des négociations entourant l'accord commercial, le gouvernement ne l'a jamais présenté.

J'ai réussi à obtenir une copie de l'avant-projet de loi du gouvernement. J'ai présenté exactement le même sous forme de projet de loi d'initiative parlementaire afin que le pays puisse se rendre compte de ce que le gouvernement s'apprêtait à faire mais a renoncé à faire à cause de l'accord commercial. Comme nous nous en rappelons tous, cet accord n'était pas censé avoir d'incidence sur la culture. Bien sûr qu'il en a. A l'heure actuelle, nous n'avons que 3 p. 100 du marché. Mon projet de loi demande qu'une part du marché soit attribuée aux Canadiens. Je crois que la plupart des Canadiens y sont favorables. C'est un bon projet de loi.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

**LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES LICENCES
D'EXPLOITATION ET D'IMPORTATION
(INDUSTRIE DU VÊTEMENT)**

M. Dan Heap (Trinity—Spadina) demande à présenter un projet de loi intitulé Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

M. le vice-président: La Chambre permet-elle au député de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Les oui l'emportent de justesse.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

• (1250)

(Vote No 22)

POUR

Députés

Althouse	Anawak
Assad	Barrett
Bellemare	Black
Blondin	Brewin
Finestone	Fulton
Gardiner	Gauthier
Harvard	Heap
Hopkins	Hunter
Langan (Mission—Coquitlam)	Manley
McCurdy	Mifflin
Milliken	Mills
Mitchell	Ouellet
Phinney	Pickard
Rodriguez	Stewart
Taylor	Vanclief
Volpe	Waddell—32

CONTRE

Députés

Aucun *evid

• (1320)

M. le vice-président: Je déclare la motion adoptée.

[Français]

M. Prud'homme: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je veux expliquer à la Chambre la raison pour laquelle je n'ai pas voté. C'est simplement pour les mêmes raisons que j'ai mentionnées plus tôt.